



*CGC-Finances Publiques*  
86/92 Allée de Bercy  
Bâtiment Turgot  
Télédoc 909  
75572 PARIS CEDEX 12  
Tél. : 01.53.18.01.73 / 00.69 / 04.58  
Sites : [www.cgc-dgfip.info](http://www.cgc-dgfip.info)  
Adresses mail : [cgc-dgfip.bn@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgc-dgfip.bn@dgfip.finances.gouv.fr)

**CAP N1 du 17 juillet 2019**  
**Liminaire CGC**

Monsieur le Président,

Permettez-nous de commencer par des remerciements. Après la consultation approfondie sur le projet de "points de repère" l'an dernier, vous nous avez saisi d'un projet d'évolution des modalités de la sélection AFiP, projet qui allait dans le bon sens à bien des égards. Nous vous avons très rapidement fait part de nos observations, car c'est une façon appréciée d'associer les membres de cette CAP aux réflexions concernant leur Corps.

Nous vous remercions également pour les informations sur les prochains départs en retraite de DDFiP qui nous permettent d'avoir un début de visibilité sur les postes qui vont se libérer au cours des prochains mois. Ces informations mériteraient d'être enrichies à l'ensemble du corps, c'est-à-dire à tous les départs d'AGFiP et d'AFiP. Ce serait une façon de confirmer les informations statistiques données récemment et conforter les espoirs d'évolution des membres plus jeunes du Corps.

En effet, l'annonce de voir les trois quarts des AGFiP prendre leur retraite d'ici 2025 signifie que le Corps va respirer au cours des prochaines années. Perspective encourageante donc pour tous ceux dont l'avenir est largement dépendant de la libération de postes par les plus anciens.

\* \* \*

Nous souhaitons insister sur le **besoin de visibilité des membres du Corps**. Ainsi on prévoit le départ de trois quarts des AGFiP à moyen terme. Allez-vous les remplacer en totalité ? Ou réduire leur nombre ? En cas de diminution, quel avenir serait offert à ceux qui ne seront pas retenus ? Envisagez-vous d'utiliser tout ou partie des indices hors échelle qui vont se libérer mécaniquement ?

En parallèle, se pose la question des conséquences que va avoir la transformation du réseau. La concentration très forte des postes signifie que, pour une partie d'entre eux, les enjeux et les responsabilités managériales seront fortement accrus. Certains de ces *très gros postes* seront-ils offerts au Corps des AFiP ? Les métiers eux-mêmes vont évoluer et modifier la cartographie des emplois.

**L'exercice GEPEEC annoncé depuis 18 mois est donc plus que jamais nécessaire pour clarifier la situation et donner des éléments de réponse.**

\* \* \*

A l'instar de nos collègues, nous aborderons maintenant le besoin d'écoute et de soutien des équipes dans le cadre du projet NRP. En effet, dans un certain nombre de cas, les cartes résultant de l'application stricte du *cahier des charges* de décembre seront difficiles à mettre en oeuvre. Heureusement le Directeur général a affirmé à plusieurs reprises qu'il était possible et nécessaire de mener une vraie concertation, les Directeurs pouvant améliorer leur projet, le rendre plus acceptable et plus aisé à mettre en oeuvre.

De même la dimension RH est désormais prise en compte et votre Service est étroitement associé à l'exercice comme nous l'avions réclamé à plusieurs reprises. Au-delà des premiers éléments très utiles qui ont déjà été fournis, des précisions sont attendues du réseau, en particulier pour le traitement des cadres.

Nous comprenons que le report du GT RH à fin septembre ralentit les travaux. Les informations complémentaires seront indispensables dès que les cartes auront été stabilisées et le calendrier des opérations déterminé. Nous vous faisons confiance pour en disposer à ce moment-là.

Enfin la conduite du projet NRP est extrêmement difficile. Songez aux innombrables actions conduites localement par les opposants au projet de transformation majeure du réseau lancé par le Ministre: HMI, assemblées générales, contacts avec les élus, tracts, communiqués de presse, visites de services. Autant d'occasions de distiller des informations orientées, souvent déformées, parfois déstabilisantes. S'y ajoutent des blocages, envahissements et appels à la grève.

Parallèlement les relations sont également complexes avec les élus. En général moins conflictuelles, elles sont plus subtiles à maîtriser.

Pour certaines directions - surtout les petites, mais pas seulement - et dans certaines régions, la situation est très tendue. Nous ne pouvons que vous appeler à la vigilance pour pouvoir apporter le soutien nécessaire, y compris en cas de fragilités individuelles.

A cet égard nous tenons à souligner que les déplacements de membres du Comité de direction dans le réseau, en plus des visites du Ministre et du Directeur général, sont bienvenus.

Merci pour votre attention.